

Caisse maladie unique: effet boomerang pour les assurés

L'initiative populaire «pour une caisse publique d'assurance maladie» vise un changement de système radical au détriment des assurés et remet en cause ce qui a fait ses preuves. **Par Martin Kaiser**



Martin Kaiser est membre de la direction de l'Union patronale suisse.

En voulant instituer une caisse maladie unique pour l'ensemble des assurés, cette initiative annonce un bouleversement complet du régime actuel. Le Conseil fédéral la rejette et met en débat un contre-projet indirect. L'assurance-maladie, autrement dit la qualité de l'approvisionnement en soins médicaux, est un sujet sensible qui ne se prête pas aux expériences aventureuses. Des cures de cheval comme celle que préconise l'initiative, avec ses effets contre-indiqués, doivent être écartées résolument, tout comme d'ailleurs les nouveaux instruments superflus que le contre-projet propose. Des améliorations ciblées obtenues dans le cadre de la législation ordinaire sont bien plus prometteuses, même si leur réalisation exige de la patience. Ce qu'il faut, ce sont des mesures claires et prévisibles allant vers un renforcement du modèle actuel axé sur la concurrence, modèle qui a fait ses preuves.

La caisse maladie unique ne tiendrait pas ses promesses

Les initiants attendent de la caisse une baisse des coûts administratifs. Ceux-ci ont pourtant fortement diminué ces dernières années grâce précisément au modèle axé sur la concurrence. Sur chaque franc de prime, les caisses-maladie dépensent en moyenne 5,4 centimes pour leurs propres frais, contre 8 centimes il y a 15 ans. Les assurés doivent

précisément à l'intensification de la concurrence cette sensible baisse des coûts. L'intérêt primordial des caisses consiste donc à offrir à leurs assurés de bonnes prestations à des prix acceptables. N'oublions pas qu'elles affectent une bonne partie de ces 5,4 centimes au contrôle de leurs dépenses, contribuant ainsi notablement à endiguer la hausse des coûts de la santé. Or, l'introduction d'une caisse unique ferait disparaître cet élément incitatif. Admettons généreusement qu'une caisse unique ferait dans un premier temps économiser 2 centimes de plus sur chaque franc de prime. Que se passerait-il ensuite si les autres postes de coûts gonflaient démesurément en quelques d'années? Les deux centimes économisés seraient très rapidement mangés et bien au-delà. Conséquence inévitable: une hausse des primes plus douloureuse que jamais! L'idée bien intentionnée de la caisse unique aurait vite un effet boomerang pour les assurés.

L'objectif du Conseil fédéral peut être atteint aussi sans contre-projet

On ne peut qu'approuver le Conseil fédéral quand il dit qu'il faut renforcer encore la compétitivité des prestations. Dans cet esprit, poursuivons par exemple les premiers travaux en cours sur le perfectionnement de la compensation des risques. Nul besoin, en revanche, d'une «réassurance», qui ne fait que déplacer certains groupes de coûts dans un pool de très hauts coûts tout en répercutant son financement sur la collectivité. Cette sorte de mini caisse unique introduite subrepticement nuirait à la transparence. L'incitation à optimiser les rapports coûts-bénéfice tomberait, précisément pour les maladies chroniques et leurs traitements coûteux. Quant au troisième élément, il ne constituerait pas davantage un «plus» pour les assurés, puisque la stricte séparation entre l'assurance de base obligatoire et l'assurance complémentaire les priverait de la possibilité d'une solution tout-en-un. ■

Photo: Robi Lewis